

17 mai 2024 -20:13

Appartient à Conseil des ministres du 17 mai 2024

Octroi d'un bail emphytéotique pour le site du palais abbatial de Saint-Hubert

Sur proposition du secrétaire d'Etat chargé de la Régie des bâtiments Mathieu Michel, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à la mise en emphytéose des complexes faisant partie du Site du palais abbatial de Saint-Hubert pour une durée de 99 ans. Le site fera l'objet d'une rénovation complète et d'un développement économique qui permettra la création d'emploi.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée, de la Régie des bâtiments
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 501 03 27
<https://michel.belgium.be>
info@michel.fed.be

Axel Nulluy
Porte-parole
+32 472 87 74 29
axel.nulluy@michel.fed.be